

Compte rendu Conseil Municipal du 20 juin 2014

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice -27-

Présents : 24

Votants : 27

Pouvoirs : 3

PRESENTS : Mr LASCAUX Jean-Louis, Maire

Mr CHALANGEAS Alain, Mme FAUCON Danielle, Mme JOUBERT Fernande, Mr LASTERNAS Gilbert, Mme CHAUZAT Danielle, Mr REYNIER Daniel, Mme CARTET Claire, Mr PEYRAT Jean-Baptiste
Mmes CHEIZE Amandine, DUMOND Agnès, FAUGERAS Annie, MOURNETAS Annie, PEUCH Sylvie, ROUX-DOUGNON Mélanie, SANDRET DUPUY Isabelle, Mrs BOULOUX Christophe, CHAUZU Julien, CHOUFFIER Michel, DANDALET Serge, DAVID Jean-Pierre, MONTEIL Denis, VALERY Eric

Monsieur FERAL Michel est arrivé à 20h32

EXCUSES : Mr DEVILLIERS Fabien

Mmes ANDRIEU Geneviève et THIBAUT-VITRY Stéphanie

PROCURATIONS : Mme ANDRIEU Geneviève a donné procuration à Mr VALERY Eric

Mr DEVILLIERS Fabien a donné procuration à Mme FAUGERAS Annie

Mme THIBAUT-VITRY Stéphanie a donné procuration à Mme CHEIZE Amandine

NON EXCUSES : /

Secrétaire de séance : Denis MONTEIL

ORDRE DU JOUR :

1) **Compte rendu de la séance précédente :**

Il est adopté à l'unanimité.

2) **Election des sénateurs :**

Election de 15 délégués titulaires et 5 délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

La Liste commune qui a été présentée par l'ensemble du Conseil Municipal a été adoptée au suffrage par 26 voix, Monsieur FERAL étant absent au moment du vote.

délégués titulaires :

1. Mr Jean-Louis LASCAUX
2. Mme Danielle FAUCON
3. Mr Christophe BOULOUX
4. Mme Fernande JOUBERT
5. Mr Gilbert LASTERNAS
6. Mme Danielle CHAUZAT
7. Mr Daniel REYNIER
8. Mme Claire CARTET
9. Mr Jean-Baptiste PEYRAT
10. Mme Isabelle SANDRET DUPUY
11. Mr Denis MONTEIL

12. Mme Annie MOURNETAS
13. Mr Eric VALERY
14. Mme Geneviève ANDRIEU
15. Mr Michel FERAL

délégués suppléants :

1. Mr Serge DANDALET
2. Mme Agnès DUMOND
3. Mr Jean-Pierre DAVID
4. Mme Annie FAUGERAS
5. Mr Michel CHOUFFIER

3) Corrèze Habitat : Avenant à la convention de gestion- Modification de l'article 4 de la convention

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une convention de gestion de logements pour le compte de la commune, logements de la « Résidence Cariven » a été approuvée le 5 avril 2012. Pour faciliter les échanges comptables entre les deux entités, il est proposé de modifier par avenant l'article 4 de ladite convention comme quoi une fois par an et au plus tard entre le 30 avril et le 15 mai, le mandataire remettra au mandant des tableaux de bord présentant un état de la vacance, un état des loyers et charges récupérables et non récupérables, impayés et frais de procédure engagée, travaux immobiliers à engager ainsi que tous documents et informations nécessaires à la clôture des comptes du mandant et à ses obligations déclaratives de toute nature.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de modifier l'article 4 de la dite convention et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention.

4) Finances : Participation aux dépenses de fonctionnement de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le comité syndical de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze a décidé de demander à notre commune une participation de **1 216 €** au titre de l'année 2014.

En application de l'article L 5212.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, la mise en recouvrement de ces impôts ne peut être poursuivie que si le conseil municipal, obligatoirement consulté, ne s'y est pas opposé.

Il est proposé au conseil municipal de délibérer pour préciser s'il a accepté la mise en recouvrement par les services fiscaux, auprès des administrés, de la somme fixée par la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (participation fiscalisée) et s'il souhaite que cette participation soit inscrite sur le budget (participation forfaitaire).

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'opter pour la participation forfaitaire et dit que cette participation sera inscrite au Budget.

5) Règlement périscolaire :

- **Validation du règlement intérieur**

Madame JOUBERT informe l'assemblée que la mise en place des rythmes scolaires, à compter de la rentrée de septembre 2014, nécessite de mettre en conformité le règlement des services

périscolaires en ce qui concerne notamment le passage des 4 jours d'école à 4,5 jours et la modification des horaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le nouveau règlement des services périscolaires à l'unanimité.

- **Validation des tarifs garderie**

Compte tenu du passage à la semaine de 4 jours 1/2, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, à la rentrée de septembre 2014, il est proposé au Conseil Municipal de revoir le tarif de garderie pour ce qui est du mercredi de 11h30 à 12h45.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier le tarif existant et de le passer de 0.70 € à 1 € pour ce qui est du créneau de garderie, les mercredis, de 11h30 à 12h45.

6) Legs : Proposition de donation d'un immeuble

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite au décès de Mr René LAGUEYRIE, il a reçu ses héritiers qui lui ont proposé de faire un don à la commune de l'immeuble situé au 2, rue de la Tour César, cadastré section AS n°289.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition de legs.

INFORMATIONS CONSEIL MUNICIPAL :

- **Date du prochain Conseil Municipal** : le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 28 août 2014 avec pour ordre du jour les rythmes scolaires et le dossier ONGF.
- **Salle culturelle** :
La fin des travaux est programmée au 11 juillet 2014. La consultation pour l'équipement en mobilier et matériel est lancée.
- **Crématorium** :
Le rapport d'activité 2013 se trouve dans le bureau des élus. L'excédent 2013 s'élève à 143 156 €. Il y a eu 862 crémations en 2013 (772 en 2012).
Des travaux de mises aux normes vont être effectués. La société, gérante du crématorium rencontrera le Conseil Municipal afin de lui exposer la teneur des travaux.
- **Congrès départemental des Sapeurs-Pompiers** :
Le SDIS remercie le Conseil Municipal pour l'excellent accueil réservé aux sapeurs pompiers. 30 centres de secours étaient représentés. Belle cérémonie le matin et démonstrations l'après midi (désincarcération et descente en rappel de la Tour César).
- **Relais pour la vie (4^{ème} édition)** :
Une équipe d'élus a représenté la ville d'Allasac au Relais pour la Vie, organisé cette année à Egletons, le 15 juin 2014. Bonne participation de tous.
- **ONGF** :
Lundi 16 juin dernier, Monsieur le Maire a reçu, en mairie, la réponse du Sous-Préfet sur la proposition d'arrêté d'ONGF.

Remise du document transmis par l'association ce jour à tous les élus, dans le cadre du pouvoir de police du Maire. Le Ministère de l'Ecologie a proposé un périmètre de 200m.

Avant le 28 août prochain, Monsieur le Maire programme de rencontrer les professionnels de la santé, les pomiculteurs, et la cave viticole.

- **Rythmes scolaires :**

Rappel des décisions prises à ce jour : Suite au dernier décret offrant la possibilité aux communes de regrouper les activités sur un seul après-midi, un sondage a été adressé aux familles. La majorité des familles était favorable au vendredi après-midi de même que les enseignants de l'école maternelle. Ceux de l'école élémentaire ont, quant à eux, refusé ce regroupement sans qu'il y ait de consensus.

De ce fait, les activités auront lieu les mardis et vendredis de 15h à 16h30.

Il y aura vraisemblablement 13 groupes d'enfants avec autant d'encadrants.

Il sera fait appel aux associations Allasacoises volontaires, ainsi qu'à Profession Sport.

Un contrat d'avenir va être recruté pour coordonner l'aménagement de ces ateliers.

Une phase expérimentale est mise en place de septembre à décembre.

- **Comité consultatif de Saint-Laurent :**

Démission de Mme ANDRIEU le 27 mai 2014. Une autre personne sera, par conséquent, désignée à sa place.

- **RD9 Allasac-Objat :**

Les travaux de réfection de la route débuteront la semaine prochaine jusqu'au mois de juillet. Un courrier d'information a été adressé aux riverains.

- **Divers :**

- Mr PEYRAT annonce qu'il y aura des animations sur le marché, à compter du 27 juin prochain, de 10h à 12h30 (musique classique) et le 11 juillet, il y aura une animation culinaire.
- Mme MOURNETAS s'occupe des animations estivales du jeudi soir en centre-ville.
- Les aires de jeux de Garavet sont nettoyées et remises en état pour accueillir dans des conditions optimales les allasacois comme les touristes.